

► communiqué de presse

22.09.2016

27 spécialistes de la Protection civile envoyés en Norvège**Correspondant:** Ophélie Boffa**T:** 02 500 25 88**E-mail:** Ophelie.boffa@ibz.fgov.be**F:**

27 spécialistes de la Protection civile envoyés en Norvège

Vendredi 23 septembre 2016 à 8h, 27 agents spécialisés de la Protection civile partent en convoi pour participer à un exercice international de grande ampleur organisé par la Norvège dans le cadre conjoint de l'Union européenne et des Nations Unies. Du 24 au 29 septembre, ils déploieront leurs moyens de sauvetage. Plus de 70 pays, 500 experts et 30 organisations internationales sont impliqués.

Sørland, pays tiers imaginé dans le scénario, est touché par de graves inondations. Il demande à l'Union européenne l'assistance des Etats membres pour y faire face. En fonction de ses besoins, des équipes spécialisées de la protection civile sont déployées sur le terrain de façon coordonnée. Les Nations Unies sont également sollicitées pour coordonner les organisations humanitaires internationales sur place.

La Belgique propose d'y déployer trois types de capacités d'urgence :

- Un module d'intervention « High capacity pumping » (pompage haute capacité) de la Protection civile
- Les spécialistes « Flood rescue using boats » (sauvetage aquatique avec bateaux) de la Protection civile, en équipe conjointe avec les luxembourgeois
- Un module médical réduit

Johan Boydens, responsable de l'unité de la Protection civile de Jabbeke, commande cette équipe multi-départementale de 33 experts (27 Protection civile, 3 Santé publique et 3 Défense), rassemblés pour leurs interventions internationales sous le chapeau de B-FAST.

L'objectif principal de cet exercice baptisé « Triplex » est d'optimiser la coopération entre la protection civile et les acteurs humanitaires sur le théâtre de catastrophes. Il s'agira également pour la Belgique de tester et de faire connaître ses équipes spécialisées à ses partenaires internationaux.

Le Mécanisme européen de Protection civile assure la coordination internationale lorsque des pays touchés par des catastrophes de grande ampleur sollicitent de l'aide. L'objectif de ce mécanisme est d'améliorer l'interopérabilité des moyens et l'efficacité des interventions de la protection civile. Pour atteindre cet objectif, des modules d'intervention spécifiques, répondant à des normes de qualité, sont mis en place pour chaque type de catastrophe (inondation, épidémie, tremblement de terre,...). Ils garantissent une meilleure coordination sur le terrain, un point de contact unique, une réponse basée sur les besoins et permettent d'éviter la duplication des moyens. Chaque module est autonome, déployable rapidement et composé de personnel spécialisé.

